



Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement	Enseignement secondaire	Français

I. Intitulé du module : **GESTION (1)**

II. Compétence visée

Au terme de ce Module, le professeur stagiaire est capable, d'investir l'ensemble de ses compétences disciplinaires, pédagogiques et didactiques pour gérer une classe de français au Secondaire collégial et qualifiant, en tenant compte de la planification selon le curriculum officiel en vigueur et en prenant en considération les domaines d'apprentissage du français (lecture, langue, Oral, écrit) , la nature et le genre d'activités spécifiques à la discipline enseignée au Cycle Secondaire.

III. Objectifs du module

1. S'approprier les concepts de bases de la gestion,
2. S'approprier les fondements théoriques de la gestion,
3. S'approprier les démarches et les modalités de la gestion,
4. Utiliser les TIC dans l'enseignement-apprentissage du français ;

IV. Prérequis

- Les principes de la planification
- Les fondamentaux de la discipline (Grammaire, lexicologie , stylistique)
- Les techniques d'animation

V. Organisation horaire

Composantes/ éléments du module	Volume horaire (VH)					VH global
	Cours	TD	Activités pratiques	Autre (à préciser)	Évaluation	
	08	18	-	-	4	30
Pourcentage du Volume horaire	30%	58%	-	-	12%	100%

VI. Contenu du module

Contenu (grandes lignes)	Commentaires
<p>Axe 1. Notions de base et fondements de la gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les rapports entre planification/gestion et évaluation, ○ la gestion : définition, fonctions et domaines d'intervention ○ la gestion classe; 	

<ul style="list-style-type: none"> ○ la gestion pédagogique, ○ la gestion de la discipline (: matière enseignée)... 	
<p>Axe 2 : Modèles et méthodes de gestion</p> <p>Méthodes et modalités de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ mise en place des conditions propices au développement des compétences, ○ mise en place et de gestion des conditions propices aux apprentissages, aux interactions, à la motivation, à l'autonomie... ○ d'identification et de résolution des problématiques relatives à la gestion de classe. <p>les modalités de gestion selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les approches pédagogiques ○ Les styles d'enseignement ○ Les dimensions des pratiques d'enseignement <p>Gestion des situations d'apprentissage suivant l'approche par compétences.</p>	

VII. Modalités de mise en œuvre

1) Modalité de mise en œuvre

- Contractualisation ;
- Situations professionnelles ;
- Modes de formation diversifiés : Présentiel, à distance, en alternance, classe inversée, autoformation, ... ;
- Démarche constructiviste structurée
- Alternance des activités théoriques et des activités pratiques.
- Prépondérance des activités pratiques centrées sur le formé,
- Ateliers de production.

2) Activités d'animation

- Apport du formateur : Installation de ressources spécifiques ;
- Observations/rétroactions des stagiaires, ...
- Travaux pratiques pour l'appropriation des outils;
- Travaux en groupes : Analyse, synthèse, discussions... ;

3) Outils et supports

- Présentations, documents de références, supports de formations élaborés par le formateur ;
- Vidéos et supports audiovisuels ;
- Ressources diverses en relation avec le module ;
- Salles équipées (connexion internet, postes de travail, vidéo projecteur...) >> formation hybride.

4) Tâches et activités des stagiaires

- Travaux pratiques pour la maîtrise de la gestion ;
- Entraînement aux méthodes et approches propres à l'enseignement-apprentissage du français,
- Entraînement aux méthodes et approches en rapport avec les domaines d'apprentissage du français ;

- Exploitation des Ressources et application concrète des différentes connaissances théoriques et pratiques, en matière de gestion de la classe de français ,

5) Modalités d'évaluation

- Des évaluations formatives consécutives à chaque axe ;
- Une évaluation sommative (validation du module) ;